



PROJET DE PRÉServation DE L'ARCHIPEL DES GLÉNAN

**Conseil de l'Archipel
22 janvier 2026**



PROJET DE PRÉServation DE L'ARCHIPEL DES GLÉNAN

**Conseil de l'Archipel
22 janvier 2026**

Ordre du jour

Introduction

1. Le Conseil de l'Archipel

2. Le projet de préservation : sens et objectifs

3. Restitution des travaux

4. Orientations

5. Calendrier et perspectives

Ordre du jour

Introduction

1. Le Conseil de l'Archipel

2. Le projet de préservation : sens et objectifs

3. Restitution des travaux

4. Orientations

5. Calendrier et perspectives

1. Le Conseil de l'Archipel

Le projet est **piloté par l'État et les deux collectivités** : décisions stratégiques, arbitrages, orientations

Le **Conseil de l'Archipel** est le **lieu de vie du projet**, associant l'ensemble des acteurs du territoire au projet et à sa mise en œuvre

- **espace de dialogue permanent entre les acteurs**
- **lieu d'information, de formulation de propositions et d'évaluation des actions**
- les membres du Conseil **relaient les informations** auprès de leurs communautés

Composition : cf. fiche jointe à l'invitation

- la composition peut évoluer à la demande des membres et en fonction des besoins

Fonctionnement :

- se réunit au moins une fois par an
- des **groupes de travail** spécifiques peuvent se tenir



Ordre du jour

Introduction

1. Le Conseil de l'Archipel

2. Le projet de préservation : sens et objectifs

3. Restitution des premiers travaux

4. Orientations

5. Calendrier et perspectives

2. Le projet de préservation

Un nouveau projet de préservation pour l'archipel...

=> issu d'une **volonté commune** de préservation

=> qui se veut **partagé** par l'ensemble des acteurs

=> et **ancré localement**

Un projet de préservation de l'archipel adapté aux enjeux
et partagé par l'ensemble des acteurs

2. Le projet de préservation

Les objectifs

L'objectif général : concilier fréquentation, activités humaines et préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers

Finalités :

- Un patrimoine naturel exceptionnel préservé et transmis aux générations futures
- Des activités économiques et récréatives maintenues et pérennisées
- Un accueil de qualité pour tous les visiteurs dans le respect du site

Objectifs stratégiques :

1 - Protéger les patrimoines dont les sites à forts enjeux écologiques

2 - Réguler la fréquentation

3 - Accueillir dans de bonnes conditions

2. Le projet de préservation

Objectifs stratégiques et opérationnels

1. PROTÉGER les patrimoines dont les sites à forts enjeux écologiques

Règlementer l'accès aux sites à forts enjeux écologique

Encadrer les activités nautiques pour préserver
les milieux marins

Adapter les équipements d'accueil
pour limiter les impacts

Gérer de manière adaptée, cohérent
et globale les espaces naturels



Archipel des Glénan

Un projet de préservation adapté aux enjeux
et partagé par l'ensemble des acteurs

Objectif global :

Concilier fréquentation, activités humaines
et préservation des patrimoines naturels,
culturels et paysagers

2. Le projet de préservation

Objectifs stratégiques et opérationnels

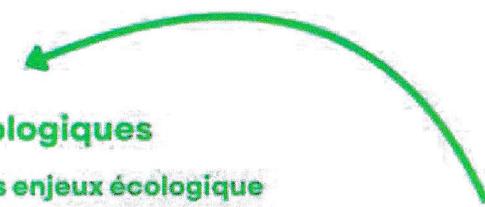
1. PROTÉGER les patrimoines dont les sites à forts enjeux écologiques

Règlementer l'accès aux sites à forts enjeux écologique

Encadrer les activités nautiques pour préserver
les milieux marins

Adapter les équipements d'accueil
pour limiter les impacts

Gérer de manière adaptée, cohérent
et globale les espaces naturels



Archipel des Glénan

Un projet de préservation adapté aux enjeux
et partagé par l'ensemble des acteurs

Objectif global :

Concilier fréquentation, activités humaines
et préservation des patrimoines naturels,
culturels et paysagers

2. RÉGULER la fréquentation

Piloter la fréquentation nautique

Piloter la fréquentation terrestre



Ordre du jour

Introduction

1. Le Conseil de l'Archipel

2. Le projet de préservation : sens et objectifs

3. Restitution des travaux

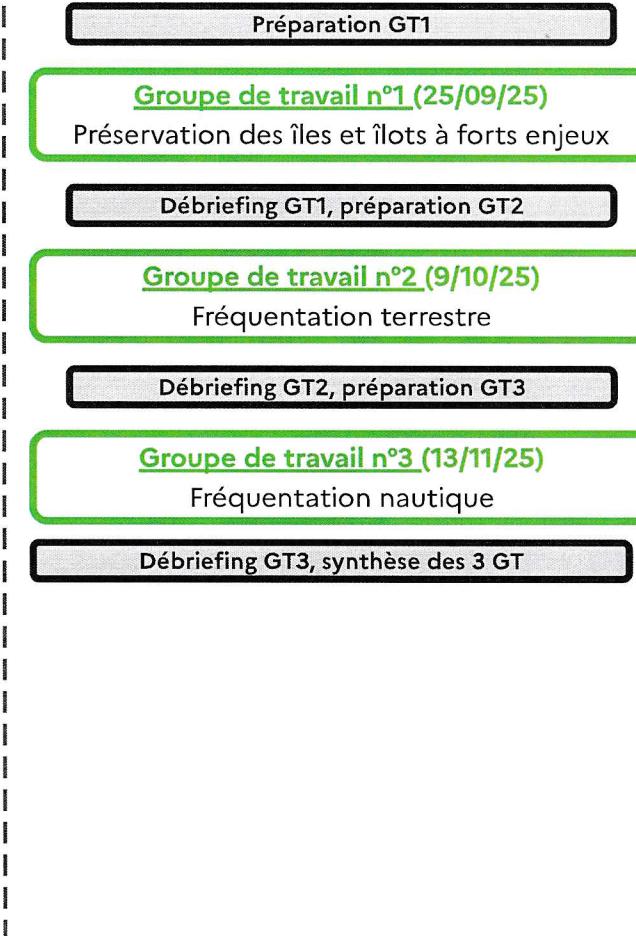
4. Orientations

5. Calendrier et perspectives

3. Restitution des travaux

Depuis septembre...

<p>Septembre</p>	
<p>Octobre</p>	
<p>Novembre</p>	
<p>Décembre</p>	<p>Réunion pilotage projet (3/12/25) Validation des orientations du projet</p>
<p>Janvier 2026</p>	<p>Conseil de l'Archipel (22/01/26) 1^{er} Conseil</p>



Rencontres, réunions bilatérales

Département du Finistère (10/09/25)
CNG (11/09/25)
Groupe Bolloré (18/09/25)
Conservatoire du littoral (22/09/25)

Réunions thématiques

Réunion dédiée aux résidents de Saint-Nicolas (11/12/25 et 14/01/26)
Articulation RNN et projet d'AIP (16/12/25)
Gestionnaires et scientifiques (07/01/26)
Activités de pêche professionnelle et projet d'AIP (à venir)